RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

cerfa

N° 13566*03

DECLARATION EN MAIRIE DE LOCATION DE CHAMBRE D'HÔTE

La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune de l'habitation concernée en application des articles L. 324-4 et D. 324-15 du code du tourisme[1]

A – IDENTIFICATION DE LA CHAMBRE D'HOTE

NOM COMMERCIAL DU LOGEMENT (facultatif):

LES CIAPIADIES SAINTI MICHEL

ADRESSE DU LOGEMENT:

92 RIVE CIOUESNON

CODE POSTAL / COMMUNE (exemple : 37000 Tours) :

50411 PONTORSON

LIEU DIT OU BOITE POSTALE (exemple : Le Bouquet) :

PONTORSON

- **CARACTERISTIQUES :**

☒ RÉSIDENCE PRINCIPALE ☐ RÉSIDENCE SECONDAIRE

☐ MAISON INDIVIDUELLE ☐ APPARTEMENT

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 10 personne(s) maximum

NOMBRE DE CHAMBRES D'HOTES : 5 chambre(s) d'hôte

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

☐ OUI ☒ NON

- **VALORISATION DU LOGEMENT :**

LE LOGEMENT EST LABELLISÉ (exemple : Gite de France, Clévacances...) :

---

[1] Déclaration à effectuer préalablement à l'exercice de l'activité conformément aux dispositions de l'article L. 324-4 du code du tourisme.

☐ OUI ☒ NON

SI OUI, NOM DU LABEL :

I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I

- **MISE A DISPOSITION PREVISIONNELLE :**

☐ PERIODIQUE ☒ TOUTE L'ANNÉE

QUELLES SONT LES PÉRIODES PRÉVISIONNELLES DE LOCATION ?

B - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT[2]

☐ PARTICULIER ☒ PROFESSIONNEL

NOM: IAIBIEILIAI_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I

PRÉNOM: IAILIEIXIIISI_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I

ADRESSE ÉLECTRONIQUE:

escapadesaint michel @ gmail.com

N°TÉLÉPHONE: I0I6I5I2I3I8I7I6I6I9I

SI VOUS ETES UN PROFESSIONNEL:
RAISON SOCIALE: ISIAIRILI_IAIBIEILIAI_IAIPIAIRITIMIEINITI_I_I

N° SIRET/SIREN: I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I

ACCEPTEZ-VOUS LA PUBLICATION DE VOTRE HÉBERGEMENT DE TOURISME SUR LE SITE DE LA MAIRIE ET DE L'OFFICE DE TOURISME ?

☒ OUI ☐ NON

LE SOUSSIGNE DECLARE QUE L'HABITATION EST EN CONFORMITE AVEC LES DISPOSITIONS DES ARTICLES D.324-13 à D. 324-15 DU CODE DU TOURISME.

---

[2] La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du secrétariat de la mairie du lieu où la déclaration a été effectuée. Les données recueillies sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement pour le compte de la commune du lieu de déclaration aux fins d'établir une liste des meublés de tourisme pour l'information du public conformément aux dispositions de l'article D. 324-1-1 du code du tourisme.

N° 13566*02

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE de PONTORSON

Récépissé de déclaration en mairie de location de chambre d'hôte

Il est donné récépissé de la déclaration en mairie de mise en location de chambre(s) d'hôtes pour un accueil maximal de 10 personnes situées à :

Adresse : 92 rue Couesnon
Code postal: 50170 Commune : PONTORSON

NOM, Prénom du déclarant : ABELA Alexis

Adresse:
A remplir dans le cas particulier où le déclarant est domicilié à une autre adresse.

Code postal: Commune :

Courriel : escapadesaintmichel@gmail.com

Fait à, PONTORSON le 13/07/2024

Signature du déclarant :

Cachet de la mairie

MAIRIE DE PONTORSON (Manche)